## SAISINE DU CONSEIL MEDICAL – FORMATION RESTREINTE

Le Conseil Médical formation restreinte est chargé de donner à l'autorité compétente un avis sur les questions médicales soulevées par l'admission des candidats aux emplois publics, l'octroi et le renouvellement de certains congés de maladie, et l'aptitude à la réintégration à l'issue de ces congés.

La collectivité employeur doit saisir le Conseil Médical avant de prendre sa décision et doit lui transmettre la demande formulée par l'agent. La saisine doit être impérativement réalisée via l'outil AGIRHE, selon la procédure décrite ci-après ; le dossier une fois constitué doit être adressé directement au Secrétariat du Conseil Médical placé auprès du Centre de Gestion. Le dossier doit impérativement contenir un certain nombre de pièces administratives et médicales, énumérées, par type de saisine dans le logiciel AGIRHE.

Dès réception du dossier, le secrétariat du Conseil médical vérifie que le dossier est en état d'être soumis à examen. Il peut être amené à une expertise médicale auprès d'un médecin agréé si cela est nécessaire à l'instruction du dossier. Cet examen a pour objet de vérifier que l'agent réunit effectivement les conditions exigées pour bénéficier du congé sollicité ou pour vérifier son aptitude à la réintégration. Les honoraires et frais médicaux sont à la charge de la collectivité. Le secrétariat du Conseil médical informe l'autorité territoriale, l'agent, et le médecin chargé de la prévention de la date à laquelle le dossier sera examiné.

Vosges	Agirh	ne RH - Espace collectivité - Centre de Gestion des Vosges COLLECTIVITE TEST Dernière connexion le 15/03/2023 à 09:25 🕞 Se déconnecter	AGIRHE
Agent 🔹 🏛 Collectivité 🗸	Instances T Prévention	n 👻 🏖 Remplacement 👻 L 🔐 Statistiques 👻 🖺 Documents 👻 🏘 Paramètres 👻	
	CAP		
	CST •	Création d'une nouvelle saisine du comité médical	
Adresse de messagerie du creat	ССР		
Sélect	Aveneemente de grade 🖡	es lettres du nom de l'agent	
	Avancements de grade '		
	Promotion interne		
	Formation Plénière 🔹 🕨		
	Formation Restreinte 🔸	Nouvelle Saisine CMed	
	Liste des agents	Suivi des Saisines CMed	
	Elections CAP		
	Elections CST	1) Sélectionner l'onglet INSTANCES	
	Elections CCP	2) Cliquer sur Formation Restreinte	
		3) Cliquer sur Nouvelle Saisine CMED.	

## AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE REMPLACEMENT PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER

Adresse de messagerie du créateur de la s	Création d'une nouvelle saisine du comité médi aisine : test@test.fr	4)	Saisir votre adresse de messagerie.
Selectionnez un	agent : Tapez les 2 premières lettres du nom de l'agent		×
	Î.		
5) :	Saisir les 2 premières lettres du nom de l'agent concerné		
6)	Choisir l'agent concerné dans le menu déroulant.		

	Création d'une nouvelle saisine du co	mité médical		
Adresse de messagerie du créateur de la saisine	instances-medicales@cdg88.fr			
Sélectionnez un agent Agent sélectionné	ARNOULD Fabrice( technicien principal de 1ère classe NT) ARNOULD Fabrice	Avec inactifs		
	10 rue des vosges			
	88000 EPINAL			
	Valider sélection	7) Cliquer sur Valider.		
Affectation :				
Médecin de prévention :	Sélectionnez un médecin	▼	8) compléter les champs « mé	decin d
Médecin traitant :	Nom : Adresse :		prévention » et « médecin trai	tant »
Sélectionnez l'objet de la saisine	Code postal / Ville :	)	¥	



Sélectionnez objet de la saisine	Congé grave maladie	¥)
Sélectionnez motif de la saisine	Selectionnez un motif	
	> Selectionnez un motif	A
	Demande d'octroi d'un congé de grave maladie	=
	Demande de réintégration à l'issue d'un congé de grave maladie	-
	Demande de renouvellement d'un congé de grave maladie	-
		10) Sélectionner le motif de la saisine.
Sélectionnez objet de la saisine	Congé grave maladie	<b>(</b>
Sélectionnez motif de la saisine	Demande d'octroi d'un congé de grave maladie	¥
	Ajouter ce motif	lider votre choix.

ATTENTION : Il est possible d'ajouter plusieurs motifs pour le même objet de saisine du Conseil médical formation restreinte (pour cela, revenir aux étapes 9 à 11 puis poursuivre la saisine)

Afficher la liste des pièces à fournir		12) Afficher la liste des pièces à fournir.
Pièces à joindre au dossier		
Libellé	Statut	
Certificat du médecin traitant indiquant la pathologie (sous pli confidentiel)	Document à envoyer	
Courrier de l'agent	Document à envoyer	
Informations complementaires		
Bref exposé des circonstances qui conduisent à cette saisine		
		13) indiquer les circonstances de la
	4	saisine (situation et demande de
		l'agent historique )
		ragent, historique,
Historique des congés de l'agent		
Début Fin Type Dur	ée	14) Rappel des congés saisie sous
25/04/2012 30/04/2012 Congé de maladie ordinaire 6	Supprimer	AGIRHE (onglet absence)
	Supprimer	
Ajouter un conge :		
debut : Objet :		15) Il est possible de saisir des périodes
Ajouter un congé		congés supplémentaires, toutefois il est
Questions sur lesquelles vous souhaitez obtenir une reponse :		recommandá d'affectuer cotto caisia dans
		la fiche de l'agent sur AGIRHE – onglet
		absence
Valider la saisine		
		.6) indiquer les questions complémentaires
		ventuelles
	e	
17) Valider la saisine		

Une fois la saisine validée, vous pouvez vérifier l'enregistrement de la demande et procéder à l'impression du bordereau de saisine dans le menu instances  $\rightarrow$  Formation restreinte  $\rightarrow$  suivi saisine CMED. C'est à partir ce même menu que vous pourrez suivre l'état d'avancement du dossier tout au long de la procédure.

Vosges	Agirhe RH - Espace collectivité - Centre de Gestion des Vosges COLLECTIVITE TEST Dernière connexion le 15/03/2023 à 09:25 😭 Se déconnecter		
🖀 🛎 Agent 👻 🏛 Collectivité 🗸	ISI Instances T Prévention	on 🔻 🍰 Remplacement 👻 💷 Statistiques 👻 🖺 Documents 👻 🏘 Paramètres 👻	
	CAP		
Adresse de messagerie du créat	CST •	s@cdg88.fr	
- Sélect	CCP •	es lettres du nom de l'agent	
Α	Avancements de grade 🕨		
	Promotion interne		
	Formation Plénière		
	Formation Restreinte 🔸	Nouvelle Saisine CMed	
	Liste des agents	Suivi des Saisines CMed	
	Elections CAP		
	Elections CST		
	Elections CCP		
l		J 17) Vérifier l'enregistrement	
		de la saisine et imprimer le	
		bordereau de saisine	